

SOCRATES L'éthique comme compétence	Conditions générales de vente	Date màj : 19/02/2026
		Version : 04
	FORMFO	Pagination : 1 sur 5



CONDITIONS GENERALES DE VENTE **(Formation Professionnelle Continue)**

Désignation

SOCRATES est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les formations à l'éthique, et plus largement au management, à la qualité et l'organisation, à destination des entreprises de tous secteurs d'activité, des administrations et collectivités de tous secteurs d'activité et des établissements et services du secteur Sanitaire, Social et Médico-social.

Son siège social est fixé au **14, rue du Pré Paillard – 74940 ANNECY LE VIEUX.**

SOCRATES conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de SOCRATES.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **Formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de SOCRATES et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.
- **Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par SOCRATES pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente sont consultables sur notre site Internet ou sur simple demande et détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : opérateurs de compétences agréés ayant pour mission de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les entreprises et organisations pour définir leurs besoins en formation.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de

formation engagées par SOCRATES pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Conditions d'accès

Toutes nos formations sont accessibles sans prérequis (sauf mention spécifique sur le programme de formation).

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Nos tarifs sont accessibles sur simple demande par mail (marjorie.taurelle@socratesonline.com) ou par téléphone au : 04.50.10.47.63.

Toute demande de formation fera l'objet d'un devis, préalable à l'établissement d'une convention de formation. Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur en France et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte, à l'ordre de SOCRATES.

En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ s'applique aussi par facture en retard.

SOCRATES aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à SOCRATES.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à SOCRATES. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par SOCRATES au Client.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à SOCRATES, au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, SOCRATES se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques sont adaptées à vos besoins et à ceux des stagiaires par nos formateurs (apport de contenus théoriques, ateliers, mises en situations, utilisation de jeux ludopédagogique...).

Les formations sont réalisées principalement en présentiel, dans vos locaux. Les demandes de formation en distanciel sont envisageables et doivent être compatibles avec le contenu et les objectifs pédagogiques ainsi que le public concerné.

Evaluation de l'action de formation

Une évaluation des contenus pédagogiques, du déroulement de l'action de formation ainsi que des connaissances acquises sera réalisée à l'issue de celle-ci. L'objectif de cette évaluation sera de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que les acquis de la formation, au regard des objectifs préalablement définis.

Contrôle

Chaque demi-journée de formation fait l'objet de l'établissement d'une feuille d'émargement, signée par les personnes présentes.

Des Attestations Individuelles de Présence sont adressées à chaque stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Délai d'accès

Toutes les demandes de formation sont traitées dans les plus brefs délais (sous 48h à 72h environ). Le délai entre la demande et la mise en place de l'action est liée aux choix et attentes du client et aux

disponibilités des formateurs (ce délai est au minimum de 4 semaines).

Modalités d'accès

Les formations sont réalisées en intra, chez nos clients. Les modalités et conditions d'accès à la formation sont accessibles sur simple demande auprès de notre Responsable de l'activité formation, marjorie.taurelle@socratesonline.com ou consultables sur notre site Internet, rubrique Formation.

Nous n'organisons pas de formation dans nos locaux. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un règlement intérieur est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

Accueil des personnes en situation de handicap

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (PSH), dans la mesure du possible. En cas de nécessité spécifique, et si cela n'a pas été fait lors du recueil de besoin et lors de la contractualisation, merci de le signaler dès que possible (et 15 jours au moins avant le début de la formation) à notre responsable formation pour que nous puissions discuter ensemble des possibilités d'aménagement et d'adaptation de notre offre. Par email : marjorie.taurelle@socratesonline.com ou par téléphone : 04.50.10.47.63

Débit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le Client à SOCRATES au moins 30 jours calendaires avant le démarrage de la formation, SOCRATES offre au Client la possibilité :

- De repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de SOCRATES, et après accord éventuel de l'OPCO ;
- De remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par SOCRATES. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de SOCRATES distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation

professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à SOCRATES.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, SOCRATES se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- **Si l'annulation intervient plus de 30 jours** calendaires avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- **Si l'annulation intervient moins de 30 jours calendaires avant le démarrage de la formation** : les frais d'annulation sont égaux à 30% du prix H.T. de la prestation. S'ajouteront à cette indemnité, les éventuelles frais engagés et non remboursables, refacturés au réels, sur justificatifs

Durée des formations

Chaque journée de formation équivaut à 7 heures de formation, hors temps de déjeuner ou pause (2 jours = 14 heures par stagiaire).

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 avec une pause prévue en milieu de journée, d'une durée d'une heure.

Les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

Convocations

L'information préalable des stagiaires est obligatoire. Sauf indication contraire dans le devis, le client établit et diffuse les convocations nominatives aux stagiaires.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Il se situe en général aux alentours de 12 à 15 stagiaires.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés et signés et retournés à SOCRATES ont valeur contractuelle.

En cas de formation Inter-établissement, les inscriptions individuelles sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Une fois l'effectif atteint, les

inscriptions sont closes. SOCRATES peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, SOCRATES se réserve la possibilité d'ajourner la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par SOCRATES au Client. Il est retourné dûment renseigné, daté et signé à SOCRATES par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre SOCRATES, l'OPCO ou le Client.

A l'issue de la formation, SOCRATES remet les attestations de formation des Stagiaires au Client. Dans le cas d'une subrogation, SOCRATES fait parvenir à l'OPCO un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, SOCRATES est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. SOCRATES ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à SOCRATES, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de SOCRATES.

En cas de formation à distance : l'impossibilité du Client de se connecter (problème de réseau internet ou technique provenant du Client).

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par SOCRATES pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales.

A ce titre, elles sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces

documents, sans un accord express de SOCRATES. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou des besoins du groupe.

Confidentialité et communication

SOCRATES, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par SOCRATES au Client. SOCRATES s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par SOCRATES comme client de ses formations.

A cet effet, le Client autorise SOCRATES à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le cabinet Socrates est responsable de la gestion de toutes les informations obtenues ou générées au cours de son activité de formation. Il garantit la confidentialité des données transmises conformément à la loi.

Le cabinet conservera les données du client pendant une durée de 5 ans après le terme du contrat.

Les informations recueillies dans le cadre de relations commerciales sont exclusivement destinées à un usage interne, elles ne sont en aucun cédées à des tiers. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 « Informatiques et Libertés », modifiée par Ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 - art. 1 les clients et prospects disposent d'un droit d'accès, de limitation du traitement, d'opposition, de rectification et de suppression des données qui les

concernent. Pour exercer ces droits, un courrier doit être envoyé à l'adresse suivante :

Socrates (Aïda VATINE), 14 rue du Pré Paillard, Parc d'activités des Glaisins, 74 940 ANNECY

Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès d'une autorité de contrôle (la CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - www.cnil.fr).

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, la société SOCRATES peut être amenée à effectuer un traitement de données personnelles pour le compte du client, dans le cadre des prestations de formation fournies. Le cabinet SOCRATES est Sous-Traitant et le Responsable du Traitement, au sens de l'article 28 du RGPD (règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016) est le client. Dans ce cas, la société SOCRATES s'engage à :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des données du Responsable de Traitement ;
- Imposer la même obligation de confidentialité à son personnel, ainsi qu'aux personnes ou Sous-Traitants ultérieurs éventuellement engagés à cet effet ;

N'utiliser les données personnelles obtenues qu'aux fins pour lesquelles elles ont été fournies, et uniquement selon les instructions écrites du client, qui peuvent être communiquées tout au long de la prestation.

En particulier, SOCRATES conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Réclamations

Chaque retour de nos clients, stagiaires et formateurs permet de dynamiser la démarche d'amélioration continue. Si malgré la démarche qualité mise en place vous avez rencontré une difficulté, constaté un dysfonctionnement ou ressenti une insatisfaction, nous sommes à votre écoute et disposition :

- Par téléphone (04 50 10 47 63)
- Par mail à notre responsable formation : marjorie.taurelle@socratesonline.com.

Vous avez également la possibilité de nous adresser une réclamation par le biais du formulaire de réclamation disponible sur notre site Internet.

Par ailleurs, dans le cas où un stagiaire ne serait pas assidu ou souhaiterait interrompre la formation (provisoirement ou définitivement), vous devez nous en faire part immédiatement en contactant le/la Responsable de la formation du cabinet SOCRATES.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et SOCRATES à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux d'Annecy seront seuls compétents pour régler le litige.

Les présentes CGV sont applicables dès l'acceptation du devis

Les présentes CGV sont applicables dès l'acceptation du devis et / ou de la convention de formation.

Fait à Annecy-le-Vieux,
Le 19/02/2026.

Sabrina DIRAND
Présidente et Directrice SOCRATES